

# Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Boucher De Perthes - BTS - Services - Tourisme

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Boucher De Perthes - BTS - Services - Tourisme	Jury par défaut	Autres candidats	26	443	93	157	16	17
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	6	62	15	28	16	17

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Disposer de compétences relationnelles à mobiliser dans les métiers propres au secteur du tourisme

Capacité à évoluer dans des environnements numériques et digitalisés

Disposer de compétences pour travailler en équipe pour la réalisation de projets

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale, en langue française et au moins dans deux langues vivantes étrangères (dont l'anglais)

S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique

Avoir une bonne culture générale, en particulier en histoire et en géographie

## Attendus locaux

Les étudiants sur la filière "Tourisme" doivent prendre conscience que leur parcours nécessite une disponibilité en fin de semaine pour répondre aux exigences de ce secteur économique.

Leur participation aux Journées du Patrimoine, Festival de l'Oiseau, Fête de la nature... est obligatoire. Ces diverses manifestations se déroulent notamment les samedis et dimanches et complètent leur parcours de formation par des mises en situation à caractère professionnel.

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

LE PROGRAMME du BTS tourisme

1re année :-Volume horaire hebdomadaire :culture générale et expression (2 h) ; Communication en langue vivante étrangère (6 h ; LV1 anglais -- 3h ; LV2 -- 3h) ; gestion de la relation client (4 h) ; élaboration de l'offre touristique (11 h) ; gestion de l'informatique touristique (4 h) ; parcours de professionnalisation (4h)

2e année :-Volume horaire hebdomadaire :culture générale et expression (2 h) ; communication en langue vivante étrangère (6 h, LV1 anglais -- 3 h, LV2 -- 3 h) ; gestion de la relation client (4 h) ; élaboration de l'offre touristique (11 h) ; gestion de l'informatique touristique ( 3 h ) ; parcours de professionnalisation (5 h)

- Stage en entreprise : 12 semaines

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

La commission composée des enseignants de la filière du BTS est constituée et se réunit au sein de l'établissement (enseignants du domaine professionnel et d'enseignement général). Les dossiers des candidats sont étudiés par ces enseignants selon 2 lots distincts : Tous les candidats sauf les Bac professionnels et Bacheliers professionnels toutes séries. Le classement des dossiers tient compte des notes des épreuves anticipées de Français, des notes des bulletins et du relevé de notes au Baccalauréat pour ceux déjà titulaires du diplôme. Une attention particulière est portée sur les appréciations indiquées sur les bulletins. Le classement s'est effectué également au regard des résultats de la seconde langue vivante étrangère, puisque la formation postulée l'exige. La lettre de motivation est examinée au vue des perspectives de s'intégrer dans un cursus professionnel de 2 ans; le candidat doit exprimer ce qui justifie cet éloignement et comment il compte le gérer (intégration mobilité, banc d'essai, internat...). La commission encourage les candidats de l'enseignement supérieur, déjà titulaires, d'un niveau Bac +2 pour une entrée directe en 2nde année de BTS sous réserve d'aménagement possible

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces

dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

La lettre de candidature, de motivation doit être adaptée à la filière et contextualisée. Le candidat doit décrire ce qui le motive dans la filière choisie et sur quelle base il formule son vœu (stage, banc d'essai, métiers de son environnement familial, activités salariées...). Il peut décrire ce qui l'amène à postuler, ce qu'il appréhende de la filière. Les qualités décrites dans la lettre de motivation doivent être le reflet des appréciations des bulletins et non l'inverse. Le candidat ne doit postuler que si deux langues vivantes étrangères sont étudiées au cours de l'année du Baccalauréat. Le candidat doit être en capacité de suivre les activités touristiques le weekend, les jours fériés pour compléter son parcours de formation et élargir son champs de compétences. La mobilité en dehors de la ville est obligatoire (tant pour les sages que pour les actions professionnelles durant les 2 ans). De même que le candidat doit contribuer et participer au voyage d'étude, souvent en dehors de la France.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats scolaires	Moyenne générale et les moyennes obtenues en Enseignements technologiques et professionnels et en histoire / géographie	Résultats chiffrés du bulletin, prise en compte des notes en Français, Langues vivantes étrangère, Histoire Géographie), Avis du conseil de classe sur la capacité du candidat à intégrer la formation, avis de la fiche avenir	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail Expression orale Capacité rédactionnelle	Attitude face au travail	Commentaires et appréciations formulés sur les bulletins	Important
Savoir-être	Autonomie, implication dans sa formation	Degré d'autonomie et d'implication	l'attitude du candidat face au travail (sérieux, persévérance, assiduité) au travers des bulletins scolaires	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	La pertinence du projet professionnel	La pertinence du projet professionnel du candidat en cohérence avec la formation demandée	la connaissance par le candidat des attentes et finalités de la formation au travers du projet motivé.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt	Engagement citoyen et associatif	Curiosité et ouverture sur le monde	Complémentaire

**Signature :**

Guy-Roger MEITINGER,

Proviseur de l'établissement Lycée Boucher De  
Perthes